

BRETAGNE : BELLE ILE EN MER EN LIBERTE

Randonnée en étoile en liberté
7 jours / 6 nuits



Belle-île-en-Mer : une côte sauvage battue par les vents du large, subissant l'assaut continu de l'océan sur ses falaises. Une côte "en dedans" dévoilant tour à tour criques et petites plages de sable blanc. Ainsi se présente Belle-île-en-mer, la bien nommée, grand vaisseau de pierre ancré comme un brise-lames au large de Quiberon.

PROGRAMME

Jour 01 : Le Palais

Traversée Le Palais-Quiberon à l'heure de votre choix*. Visite libre de Le Palais

Installation pour 6 nuitées dans votre hôtel à Le Palais.

(* nous vous communiquerons les horaires possibles avant de réserver votre traversée)

Jour 02 : Le sud de l'île

Trajet en bus vers la côte sud de l'île, la plus sauvage. Les pics d'un granit dont on imagine sans peine qu'ils furent parmi les plus hauts sommets de l'Armorique culminent sur le large, plein sud. Le sentier suit la crête puis descend de temps en temps pour offrir quelques douces étapes dans ces anses profondes et sableuses qui constituent l'une des caractéristiques les plus remarquables de Belle-île.

Retour en bus à Le Palais.

Montée : 250 m - Descente : 250 m - 16 km

Jour 03 : La pointe de Pouldon

Transfert en bus de ligne au village de Grand Cosquet, itinéraire par la pointe de Pouldon et la pointe du Skeul. En chemin, petite halte au village de Locmaria dominé par une magnifique église blanche.

Nuit à Le Palais.

Montée 350m - Descente 400m – 14 km

Jour 04 : Pointe de Kerdonis et Port Yorc'h

Transfert en bus de ligne à Port Andro. Par le sentier côtier, nous longeons la pointe de Kerdonis puis la plage des Grands Sables et Port Yorc'h jusqu'à Le Palais.

Montée 300m - Descente 300m – 13 km

Jour 05 : Les aiguilles de Port Coton

Départ en bus vers les falaises de la côte sauvage, des aiguilles de Port Coton à la Pointe du Vieux Château (réserve ornithologique).

Retour en bus à Le Palais.

Dénivelée : + 250 m ; - 250 m

Distance : 17 km

Jour 06 : La Pointe des Poulains

Transfert en bus à Sauzon et circuit passant par la Pointe des Poulains (visite libre et payante, hors forfait du musée Sarah Bernhardt), et les petits villages de l'intérieur.

Retour à Le Palais.

Montée : 170 m - Descente : 190 m - 11 km

Jour 07 : La côte "en dedans" : Port Jean, Port Quinéec, Port Fouquet

Petit transfert à Sauzon, découverte des petites criques de la "côte en dedans" : Port Jean, Port Quinéec et Port Fouquet. Temps libre à Le Palais.

Possibilité de visiter la citadelle.

Traversée retour vers Quiberon en fin de journée (nous vous communiquerons les horaires possibles avant de réserver votre traversée).

Montée 250m - Descente 250m – 12.5 km

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

Les itinéraires n'empruntent pas toujours les sentiers balisés mais sont facilement repérables grâce aux tracés sur cartes.

LES PLUS

- un séjour en étoile, dans un hébergement idéalement situé sur le port de Le Palais,
- la traversée aller retour vers Belle-Ile-en-mer incluse au départ de Quiberon
- les paysages grandioses de la côte sauvage.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 1, en milieu d'après-midi (selon l'heure que vous aurez choisi pour votre traversée) à Quiberon

Accès voiture : Nous vous conseillons de laisser votre véhicule sur les parkings gardés à Quiberon.

Stationnement du véhicule durant le séjour :

Le stationnement à Quiberon est réglementé, aussi nous vous conseillons de laisser votre véhicule sur les parkings gardés. Il est conseillé de réserver une place avant votre départ sur l'un de ces parkings.

- Parking des îles (pas de réservation - env. 54 € les 6 jours) : Avenue du Gal De Gaulle. Tél. 02 97 30 59 45.

Navettes gratuites jusqu'à l'embarcadère.

- Parking de Kerné (réservation conseillée - env. 54 € la semaine) : Route de Kerniscob. Tél. 06 86 62 69 18.

Navettes gratuites jusqu'à l'embarcadère.

- Parking Sizorn (pas de réservation - environ 76 € les 7 jours) : 36 Rue Port Maria, tél. 02 97 50 06 71.

Parking situé à 200m de la Gare Maritime de Quiberon.

- Parking de l'Océan (pas de réservation - entre 8 et 12 € par jour) : 7 Quai de l'Océan, Tél. 02 97 50 27 81.

Parking situé à 250m de la Gare Maritime de Quiberon.

Pour de plus amples informations : Office de Tourisme de Quiberon, tél. 02 97 50 07 84 ou <http://www.quiberon.com/pratique/stationner-quiberon>

Accès train : gare SNCF d'Auray

Gare SNCF d'Auray sur la ligne Paris-Quimper, puis correspondance en train ou car pour Quiberon et traversée en bateau vers Belle-île (45 mn)

La traversée maritime : Les traversées régulières pour rejoindre Le Palais s'effectuent au départ de la gare maritime de Port Maria à Quiberon. Durée : 45mn.

Nous nous occupons de réserver la traversée aller/retour pour vous. Merci de nous indiquer au moment de votre réservation les horaires que vous souhaitez pour ces traversées. Vous pouvez consulter les horaires possibles en cliquant sur le lien <https://www.compagnie-oceane.fr/fr/Horaires-Liaisons-Quiberon-Belle-Ile-en-Mer-Houat-Hoedic-Lorient-Groix> .

DISPERSION

Le Jour 7, en fin d'après-midi (selon l'heure que vous aurez choisi pour votre traversée) à Quiberon.

Hébergements avant ou après la randonnée : voir dans dates et prix

NIVEAU

Marcheurs épicuriens.

Niveau 1 sur une échelle de 5.

Randonnée de niveau 3 globes avec un cheminement tantôt en haut de falaise, tantôt à flanc de falaise ; vaste plateau entaillé de vallons, Belle Île présente quelques dénivellations notamment pour passer des fonds de criques aux sommets de falaises (hautes de 55m maximum).

HEBERGEMENT

En hôtel 2*, idéalement situé sur le port de Le Palais, en formule nuit et petit-déjeuner. La demi-pension est proposée en option.

TRANSFERTS INTERNES

-

PORTAGE DES BAGAGES

Il s'agit d'un séjour en étoile. Vous rentrez donc tous les soirs au même hébergement. Vous aurez seulement à porter vos bagages entre le débarcadère et l'hôtel (situés à à peine 150m l'un de l'autre).

Vous aurez juste à porter un sac à dos pendant vos randonnées pour transporter vos affaires de la journée (pique-nique...).

GROUPE

A partir de 1 participant.

Avec supplément chambre individuelle + supplément un seul participant

TOPO GUIDE

Il comprend une carte, un programme (précisant les coordonnées des prestataires et le déroulement du séjour), le descriptif des itinéraires et les bons d'échange pour les prestations hors hébergement.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 13 kg).

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil, un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers

- paire de lunettes de soleil (toute saison), crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
- pour le pique-nique : couteau de poche, couverts, gobelet, boîte hermétique en plastique type Tupperware (à la place d'une assiette, très pratique notamment pour y ranger ses couverts), 1 serviette de table,

- affaires de toilette,
 - petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
 - papier hygiénique, mouchoirs,
 - 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
 - 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
 - lampe torche ou lampe frontale,
- Autres équipements facultatifs : bâtons de marche **avec embouts en caoutchouc** (obligatoire sur cette destination), 1 paire de jumelles, appareil photos ...

DATES ET PRIX

Départs tous les jours du 06 avril au 30 septembre 2024

Prix par personne : 615 €

Supplément personne voyageant seule (à rajouter au supp single) : + 25 €

Chambre individuelle : 240 €/personne

Option demi-pension : 190 €/personne

Nuit supplémentaire en chambre de 2 en petit déjeuner à Le Palais : 62 €/personne

Nuit supplémentaire en chambre de 1 en petit déjeuner à Le Palais : 100 €/personne

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en hôtels** en formule nuit et petit déjeuner
- La traversée aller-retour Quiberon/Belle Ile
- Le forfait bus
- Le carnet de route (1 par chambre)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les déjeuners et dîners
- L'option demi-pension
- Le supplément chambre individuelle
- Le supplément un seul participant
- L'acheminement de votre domicile à Quiberon
- Les boissons, les dépenses personnelles
- Les visites éventuelles
- Les éventuels frais de parking à Quiberon,
- Les nuits supplémentaires, le supplément départ une seule personne
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas inclus dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT

Climat océanique, mais la Bretagne Sud est doux toute l'année, grâce à l'influence du Gulf Stream. Températures pouvant être assez élevées en été, Belle-Ile bénéficiant très souvent d'un ensoleillement plus important que sur le continent.

Les randonnées se déroulent entre le niveau de la mer et 70 mètres, le point culminant de l'île est à 73 mètres.

COVOITURAGE : Nos séjours sont spécialement conçus de gare à gare ; une incitation à utiliser le moyen de transport le moins polluant. Pour vos pré-acheminements en véhicule personnel, pensez au co-voiturage. Nous avons mis à votre disposition sur notre site internet un

lien direct sur le site www.covoiturage.fr sur lequel vous pourrez rechercher une annonce ou déposer la vôtre.

BIBLIOGRAPHIE

- "Le Morbihan" Guide Gallimard Bretagne
- "Belle-Île-en-Mer" Guide Découverte (Editions Gaëllic)
- "Le temps des thoniers", de D. Duviard, Collection Voiles Gallimard
- "Belle-Île-en-Mer", de B. Hennequin, Editions Sun
- "La citadelle de Belle-Île", de Patrice Roussel, Editions La citadelle
- "Des îles et des hommes", de F. Peron (essai), Editions Ouest France
- "Aimer Belle-Ile-en-mer" de A. et M.L.Samzun - Ed. Ouest-France
- "La citadelle de Belle-Ile-en-mer" de J. M. Fonteneau Monographies Ouest-France :
- "Belle-Ile-en-mer" de B. Barbier
- "Histoire de Belle-Ile" de C. de La Touche - Ed. Découvrance
- "La sorcellerie à Belle-Ile" de Y. Lanco - Ed. Découvrance
- "La paleur et le sang" de N. Bréhal - Ed. Mercure de France (roman)
- "Monet à Belle-Ile" de D. Delouche - Ed. Le Chasse-Marée.
- "Belle-Ile... Vagabondages" (30 circuits de découverte : faune, flore, histoire...) disponible à l'office de tourisme et dans les librairies du Palais.
- "Menhirs et dolmens" de Giot, L'Helgouac'h et Monnier (Le Doaré)
- "Histoire de Bretagne" de H. Poisson et J.-P. Le Mat (Coop Breizh)
- "Le Passé Retrouvé" de M. Mazé (Coop Breizh)
- "Contes et Légendes du pays Breton" de Y. Brekilien (Nature & Bretagne-Spezed)
- "Dictionnaire du patrimoine Breton" de A. Croix et J.-Y. Veillard (Apogée)
- "Nature en Bretagne" de F. de Beaulieu et J.-L. Le Moigne (Chasse-Marée/ArMen)
- "Terroirs de Bretagne" de B. Rio et J. Buytaert (Ouest France)
- "Pêcheur d'Islande" de P. Loti (Poche)
- "Galériens des brumes" de R. Convent (L'Ancre de Marine)
- "Mémoire d'outre-tombe" de F.-R. de Chateaubriand (Gallimard)
- "Par les champs et les grèves" de G. Flaubert (Complexes)

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex